Séance du 13/02/2017

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Délibération n° : 65
Dossier : 161325

Politique : *Notre ville rayonne*
Commission : Culture - Vie associative - Animation - Education - Enseignement supérieur

Direction en charge : Affaires Culturelles
Objet : Soutien financier de la Ville de Saint-Etienne au Festival des Arts Burlesques (FAB), du 25 février au 4 mars 2017- Approbation.

Président : M. Gaël PERDRIAU, Maire
Date de convocation du conseil : 03/02/2017
Compte rendu affiché le : 14/02/2017
Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 59

Présents :
M. Gaël PERDRIAU, M. Gilles ARTIGUES, Mme Delphine JUSSELME, M. Georges ZIEGLER, Mme Nora BERROUKECHE, M. Claude LIOGIER, Mme Christiane JODAR, M. Paul CORRIERAS, Mme Brigitte MASSON, M. Jean-Pierre BERGER, Mme Corinne L'HARMET-ODIN, M. Samy KEFI-JEROME, Mme Siham LABICH, M. Marc CHASSAUBENE, Mme Alexandra RIBEIRO CUSTODIO, Mme Marie-Christine BUFFARD-AZOULAY, M. Denis CHAMBE, Mme Pascale LACOUR, M. Lionel BOUCHER (Présent à partir de la question 2 du projet de l'ordre du jour.), M. Alain SCHNEIDER, Mme Fabienne PERRIN, Mme Raymonde ALLIROT, Mme Marie-Eve GOUTELLE, Mme Nicole AUBOURDY, Mme Anne-Françoise VIALLON, Mme Hélène LETIEVANT-PIBAROT, M. Jean-Noël CORNUT, Mme Marie-Dominique FAURE, M. Eric BARGAIN, M. Patrick NEYRET, Mme Catherine ZADRA, M. Frédéric DURAND, Mme Caroline MONTAGNIER (Présente à partir de la question 2 du projet de l'ordre du jour.), M. Cyril MEKDJIAN, M. Charles DALLARA, Mme Marie-Camille REY, Mme Marie-Hélène THOMAS, M. Maurice VINCENT, Mme Pascale MARRON, M. Olivier LONGEON, M. Pierre FAYOL-NOIRETERRE, M. Florent PIGEON (Présent à partir de la question 2 du projet de l'ordre du jour.), Mme Stéphanie MOREAU, Mme Nadia SEMACHE, M. Serge HORVATH, M. Gabriel DE PEYRECAVE, Mme Raphaëlle JEANSON, Mme Maryse BIANCHIN, M. Jacques PHROMMALA, M. Pierrick COURBON, M. Jean-Jacques PAUZON, Mme Myriam ULMER, M. Georges STEC

Absents-Excusés :
M. Lionel SAUGUES (pouvoir à Mme Caroline MONTAGNIER) M. Daniel JACQUEMET (pouvoir à M. Jean-Pierre BERGER) M. Robert KARULAK (pouvoir à M. Claude LIOGIER, Arrivé à la question 32 du projet de l'ordre du jour.) M. André FRIEDENBERG (pouvoir à Mme Nadia SEMACHE) M. Jacques FRESSINET (pouvoir à M. Jean-Jacques PAUZON) M. Michel BEAL (pouvoir à Mme Stéphanie MOREAU)

Absents :

VILLE DE ST-ETIENNE CONSEIL MUNICIPAL du 13/02/2017

Politique : *Notre ville rayonne*
Commission : Culture - Vie associative - Animation - Education - Enseignement supérieur

Délibération n° : 65
Dossier : 161325

Direction en charge : Affaires Culturelles
Objet : Soutien financier de la Ville de Saint-Etienne au Festival des Arts Burlesques (FAB), du 25 février au 4 mars 2017- Approbation.

□ Rappel et Références :
La Ville de Saint-Etienne s'est fixé l'ambition de soutenir et d'accentuer le rayonnement culturel sur son territoire, mais aussi bien au-delà. Le plan de mandat fixe donc les grands axes d'une politique qui soutient, d'une part l'éclosion de nouveaux talents, et d'autre part l'épanouissement de nouvelles pratiques afin que l'exception culturelle stéphanoise puisse être durablement affirmée et qu'elle profite à tous.

□ Motivation et Opportunité :
Pour ce qui concerne le soutien aux festivals, la Municipalité considère la promotion de la culture comme un outil de développement territorial s'appuyant non seulement sur la diversité de l'offre, mais aussi sur le rayonnement de la Ville de Saint-Etienne à l'extérieur.

□ Contenu :
Le Festival des Arts Burlesques (FAB) est prévu du 25 février au 4 mars 2017. Son programme proposera aux stéphanois, une vingtaine de spectacles d'humour de dimension nationale, régionale et locale. La mise en oeuvre de cette 14 ème édition du FAB a été initié par la MJC de Beaulieu mais sera portée, à partir de 2017, par une nouvelle association créée en septembre 2016.
Ainsi, Beaulieu Spectacle Vivant a sollicité la Ville de Saint-Etienne pour une aide financière afin d'organiser la 14 ème édition du Festival des Arts Burlesques.

Il est proposé que l'aide de la ville intervienne à hauteur de 54 000€ pour permettre le bon déroulement du festival 2017.

□ Maîtrise d'ouvrage :
Ville de Saint-Etienne

□ Point Financier :

o Coût total investissement TTC : dont TVA :

o Coût total annuel fonctionnement TTC : 54 000 € dont personnel mis en oeuvre :

o Financement	Ville	Département	Région	Etat	Europe	Autres
Investissement						
Fonctionnement	54 000 €					
dont personnel supplémentaire						
dont prestations particulières						

□ Proposition :

Il est demandé à l'assemblée :

- d'attribuer une subvention d'un montant de 54 000 € à l'association Beaulieu Spectacle Vivant pour la mise en oeuvre du Festival des Arts Burlesques 2017,
- d'approuver la convention financière avec l'association Beaulieu Spectacle Vivant,
- autoriser Monsieur Le Maire ou son représentant, Adjoint ayant reçu délégation, à signer la convention financière dont un exemplaire restera joint au dossier.

Décision : Proposition adoptée **Résultat du vote :** 58 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention(s) André FRIEDENBERG, Conseiller Municipal ne prend pas part au vote	**Imputation budgétaire** BP 2017 - chapitre 65 - article 6574 - sous réserve vote du budget
	Pour Extrait, **Pour le Maire,** **l'Adjoint délégué** **Marc CHASSAUBENE**